

Lundi 11 Février 2019

Ecole élémentaire Henri Martin  
325, rue Gabriel Péri  
92700 Colombes

Tel : 01.42.42.81.40  
09216891@ac-versailles.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Lundi 11 février 2019

**I - Présentation des membres du conseil**

Directrice de l'école :

Mme BIGOT Gwénaëlle

Représentants de parents d'élèves élus:

Mme LEYER, Mme MESPOULIER, M. RIANDEY, Mme SEQUEIRA, Mme AYARI, Mme TROUILLER, Mme RETOUT, M. DJIAN, Mme ROCKE, Mme LE KIM, Mme DELPECH

Les enseignants de l'école :

Mme AUDEBERT Magali, Mme AVILES Céline, Mme BETEMPS Laurence, M. BEAUQUESNE Kevin, Mme BERARD DE MALAVAS Séverine, Mme CHAVANY Catherine, Mme DENIS Laura, Mme DUCRAY Emilie, Mme FABRE Hélène, Mme FANTIN Isabelle, Mme GAMBONI Sandra, Mme GOMES Véronique, Mme JUSTIN Caroline, Mme LORIDON Claire, Mme MACHU Caroline, Mme MOSSE Emmanuelle, Mme NERESTAN Angélique, Mme PERENNOU Mélanie, M. RAYNAUD David,  
M. Cyrille DUBOT (psychologue de l'Education nationale)  
Excusée : Mme LEBOUTTE

Partenaires extérieurs :

M. MOME Michel, représentant la mairie.  
M. PERONNE Yann, Directeur Accueil de Loisirs

## **II – Les projets de l'école**

### **Message clair :**

Dès la période prochaine, dans le but de renforcer la communication verbale non violente, nous allons proposer aux élèves de l'école une forme de médiation qui s'appelle « message clair ». Cet outil ne supprimera pas les conflits qui sont inévitables dans une cour de récréation mais permettra de réguler des situations, en incitant les élèves à exprimer leurs émotions de façon claire et organisée afin de favoriser l'apaisement, la compréhension et l'empathie.

Cette méthode permet d'éviter les coups, d'initier le dialogue. Si la situation ne s'apaise pas, les élèves sont invités à se référer à un adulte.

Sa mise en place ne se fera qu'après une réflexion collective des enseignants et une préparation dans chaque classe.

### **LSU accessible en numérique :**

Au cours de la prochaine période, un code d'accès au LSU (livret scolaire unique) sera distribué aux familles. Ainsi, les livrets des élèves seront consultables sur internet. Afin de s'assurer que toutes les familles puissent avoir accès aux informations et poursuivre une certaine lisibilité du parcours des élèves, les livrets en format papier seront encore imprimés et à signer par les familles.

### **Spectacle « CETOIKI »**

Mardi 05 janvier, tous les élèves de l'école ont pu assister à un spectacle de la ligue d'impro. Trois comédiens ont proposé deux contes de 20 min en proposant en 1 min un scénario avec des éléments choisis par les enfants : continent, héros, couleur ...

### **Accueil des parents :**

Pour la première année, l'équipe a organisé une semaine des parents qui avait pour but de les accueillir dans les classes. Chaque enseignant était libre de choisir le type d'organisation mis en place. Cet accueil a pris plusieurs formes :

- un petit déjeuner
- la participation à un atelier de fabrication (maquette, recette ... )
- l'observation d'une séance de classe
- l'intervention de parents sous forme d'exposés (métiers, passions, connaissances particulières ... )

Les enseignants remercient les parents pour leur participation enrichissante.

Afin d'avoir une meilleure participation des parents, il serait intéressant d'organiser cet événement au cours du mois de février. Les parents auront ainsi plus de temps après les vacances de Noël pour s'organiser. Cette nouvelle initiative doit être reconduite.

Parallèlement, la FCPE organise une permanence pour les parents (2 fois par mois : 1<sup>er</sup> lundi et 3<sup>eme</sup> vendredi du mois) dans la bibliothèque de l'école (accessible par l'entrée de la maternelle). Il serait peut-être intéressant de flécher le chemin menant de l'entrée de l'élémentaire à la maternelle pour les parents qui ne connaissent pas particulièrement les couloirs de l'école.

### **Soirée jeux :**

Cette année encore, ce moment convivial a été une grande réussite. Les élèves semblent venir jouer avec plaisir en compagnie de leurs parents et leurs camarades.

Une légère baisse de fréquentation a été observée, certainement due à la grippe qui a touché de nombreux élèves et leur famille ainsi que les conditions climatiques qui n'étaient pas faciles (froid, neige..).

Les parents proposent d'organiser ce rendez-vous au cours du mois d'octobre, avant les vacances de la Toussaint. Cela permettra aux enfants de découvrir de nouveaux jeux de société avant Noël et d'organiser un rendez-vous festif en début d'année (après les élections de parents).

### **Le printemps des artistes / Rendez vous littéraire :**

Le « printemps des artistes » sera organisé les 4 et 5 avril. Vous pourrez assister à une exposition des travaux réalisés par vos enfants.

Les élèves du cycle 2 travailleront sur le thème national du printemps des artistes « la beauté ».

Les élèves du cycle 3 travailleront sur les contes détournés. (Contes traditionnels revisités par certains auteurs).

Cette exposition sera accompagnée de la traditionnelle vente de livres dans le gymnase de l'école.

A cette occasion, la classe de Mme Loridon fera une petite représentation théâtrale pour les parents de ses élèves.

### **Le vide grenier :**

Le vide grenier organisé par la FCPE se déroulera le dimanche 14 avril 2019. Cette manifestation permet de générer un don de 2500 euros au profit de la coopérative de l'école. Elle ne peut exister que par la mobilisation de nombreuses personnes pour son organisation. Tous les volontaires sont les bienvenus.

Comme tous les ans, les parents auront besoin d'aide pour l'organiser : très tôt le dimanche matin pour installer, et le dimanche soir pour ranger. Si certains enseignants pouvaient passer un moment en journée pour aider à la buvette et le samedi pour le marquage au sol, ce serait fort apprécié.

Une réunion de préparation sera organisée le 12 mars dans le réfectoire.

### **Semaine des sciences :**

L'objectif de cette manifestation est de solliciter l'intérêt des élèves pour les sciences à travers de petits ateliers ludiques qui feront émerger curiosité et questionnements.

Le cycle 2 et le cycle 3 participeront de façon différenciée à la fête des sciences.

Le cycle 2 participera à une « quinzaine » des sciences avec l'ensemble des écoles du réseau. Les élèves seront répartis par école et par niveau et travailleront sur des ateliers autour de 5 thèmes choisis par les enseignants :

- l'électricité
- les plantes
- les 5 sens
- l'air
- la lumière

Le cycle 3 organisera cette manifestation à l'école avec un protocole non défini à ce jour. L'école proposera aux parents qui le souhaitent de participer aux différents ateliers.

La semaine des sciences sera présente aussi au sein de la fête de quartier le samedi 18 mai (square Edgar Quinet de 14h à 18h). Le centre de loisirs y participera et le thème sera « les couleurs ».

### **La fête de fin d'année :**

Cette année, la fête aura lieu le vendredi 28 juin (certainement à partir de 18h). Les enseignants ont choisi de proposer un spectacle sur le thème du « voyage ». Toutes les classes présenteront un chant, une danse ou une chorégraphie ...

### **Les classes transplantées :**

Cette année il n'y aura pas de séjour autogéré organisé par les enseignants.

Les CM2A de Mme Audebert et Mme Jaroszynski participeront à un séjour d'une semaine intitulé « plage du débarquement », organisé par la mairie, en Normandie à la fin du mois de Juin.

### III – Organisation péri-scolaire

Nous notons une baisse du nombre d'élèves sur l'ensemble de la journée :

- 45 enfants en accueil le matin
- 290 enfants le midi
- 110 enfants sur le temps d'étude
- 50 enfants aux activités du soir.

Le taux d'encadrement est stable (1 adulte pour 35 enfants sur le temps du midi).

Sur le temps de la cantine, un planning tourne tout au long de la semaine. Cela évite que ce soit toujours les mêmes élèves qui soient contraints de manger rapidement pour éviter les retards.

Suite à une panne du lave vaisselle de la cantine, les enfants ont été servis dans des assiettes et des verres en plastique. Les couverts en plastique n'ont pas été utilisés (leur utilisation est dangereuse, ils peuvent cassés et des morceaux peuvent être ingérés).

Une procédure est mise en place pour les élèves qui se sont cognés la tête sur le temps du midi (feuille d'information à coller dans le cahier de liaison).

Les parents demandent à ce que la même chose soit faite pour les chocs aux dents. En effet, ces chocs peuvent avoir parfois de graves conséquences (même sans symptôme apparent) et doivent faire l'objet d'une visite chez le dentiste.

M. Peronne rappelle le protocole mis en place pour la prise de médicaments sur le temps périscolaire. L'un des parents doit donner le traitement avec l'ordonnance avant 9h (les médicaments doivent être fidèlement les mêmes que ceux qui sont sur la prescription). Un formulaire est ensuite collé dans le cahier de liaison dès que le médicament a été donné.

Il est important que les parents précisent à l'équipe l'heure de la première prise car certains enfants quittent le domicile à 7h30 et d'autres à 8h50...

Des parents qui ont effectué une visite de la cantine sur le temps du midi communiquent leurs observations:

De manière générale, les parents ont observé une bonne organisation de ce temps périscolaire. Quelques remarques d'amélioration sont émises :

-Améliorer la zone « lavage de mains » (les enfants ne respectent pas sérieusement cette étape et la pose d'un tapis spécifique rendrait l'endroit plus sécurisé, moins glissant).

-Renouveler les brocs d'eau qui sont pour la plupart cassés

-Améliorer la zone de pain (beaucoup d'enfants manquent de faire tomber leur plateau en se servant)

-Réfléchir au concept « petite faim/grande faim » pour éviter le gaspillage et aider les agents chargés de fournir les assiettes.

- Le temps qui est finalement le plus difficile à gérer est celui situé entre la fin de la cantine et la montée en classe. Les enfants sont en effet plus nombreux dans la cour.

#### **IV – Les travaux**

Le technicien responsable des travaux du secteur, M. BOUCHER est venu recueillir les besoins de l'école au cours du mois de décembre.

Chaque école dispose de 4 lignes de demandes par an. L'école Henri MARTIN élémentaire a priorisé :

- La reprise du revêtement de la cour. Le goudron est soulevé à certains endroits en formant de réelles marches qui sont sources de nombreuses chutes. C'est une nouvelle demande sachant que certains trous avaient été rebouchés en 2016.
- Revoir les huisseries du gymnase : certaines fenêtres ne ferment plus. Les vitres sont de plus en plus fragiles car le bois est très abimé et les joints sont en très mauvais état. (Déjà demandé depuis plusieurs années)
- Reprise des façades exposées à l'Ouest et à l'Est. (déjà demandé depuis plusieurs années)
- Reprise du mur d'escalade. Cette demande émane particulièrement du conseil des délégués. Ces travaux nécessitent un gros budget à cause du coût du tapis amortissant, obligatoire.

Le remplacement de la cloison du gymnase (demandé l'année dernière) sera réalisé en deux temps : la suppression de la cloison existante et de sa structure pendant les vacances de Février (c'est la raison pour laquelle le centre de loisirs sera délocalisé sur l'école Marcel Pagnol), puis pendant les vacances de printemps, la pose de la nouvelle porte.

Au cours du premier trimestre la peinture du couloir du rez-de-chaussée a été réalisée. Les peintres ont aussi procédé à des reprises de peinture dans des classes (sous les fenêtres exposées à l'ouest) et dans les couloirs.

Les portes coupe-feu du 2<sup>e</sup> étage ont été changées. Les finitions sont en cours de réalisation avec l'installation d'un système de fermeture électromagnétique.

Les parents souhaiteraient que les protections des poteaux du préau soient remplacées mais il est précisé que le coût de ces protections est tel que cela nécessiterait d'utiliser une ligne au cahier des écoles qui n'en comprend que 4. L'équipe enseignante souhaite émettre des travaux plus urgents.

#### **V- Sécurité**

Les parents interrogent l'assemblée sur ce qui peut être mis en place afin d'obliger les familles à respecter les lignes vertes dessinées au sol pour la sortie de l'école à 16h30.

La mairie avait organisé un sondage sur les effectifs, en vue de la mise en place d'un service ASVP aux sorties de 17h30 et 18h30. Le souci est que la fin du service des ASVP est à 17h et il faudrait leur payer des heures supplémentaires. Il n'est pas sûr que le budget mairie soit suffisant pour payer ces heures de travail.

Les parents souhaiteraient que des créneaux scolaires soient organisés à la patinoire de Colombes. M. Mome précise que ces activités ont pris fin il y a quelques années mais la mairie a la volonté de remettre en place de nouveaux créneaux pour les jeunes Colombiens.

## **VI- Coopérative scolaire**

Grâce à un excédent lié à l'exercice de l'année dernière, la somme de 150 euros a été versée à chaque classe en première régie d'avance. Chaque CP dédoublé s'est vu verser, en plus, la somme de 100 euros, compte tenu de l'investissement qu'a engendré leur installation.

Lors du premier appel, les participations des familles se sont élevées à 12 euros en moyenne. Le 2<sup>ème</sup> appel sera organisé au retour des vacances de février.

Le spectacle « Cétoiki » a coûté 1500 euros. La vente de chocolat a généré un bénéfice de 1400 euros et la vente des photos individuelles 2600 euros. 180 euros ont été dépensés pour les jeux de société.

L'école souhaite investir les 2500 euros du vide grenier dans l'achat de matériel de cirque.

## **VII – Les prévisions pour 2019/2020**

La DSDEN a diffusé le projet de carte scolaire pour 2019/2020.

Pour l'école Henri MARTIN élémentaire, sont prévues :

- la fermeture de 2 CP
- l'ouverture de 3 CE1
- la fermeture d'une classe pour raisons démographiques qui vient d'être annulée par une CAPD qui s'est déroulée début février.

Ce projet est basé sur les statistiques des années précédentes et en collaboration avec les municipalités.

Depuis plusieurs années, les effectifs baissent. Ce phénomène s'est accéléré l'année dernière et se poursuit encore (11 départs depuis le début de l'année).

Avec les effectifs d'aujourd'hui, ce projet donnerait la structure suivante :

-5 CP à 14 (7 demandes de dérogation pour HM sont enregistrées à ce jour mais seront refusées compte tenu des effectifs). Les parents remarquent que la plupart des dérogations demandées sont liées à la sectorisation : sur la rue Laplace, les élèves sont en maternelle à Henri Martin puis, lorsqu'ils passent au CP, ils sont envoyés sur Marcel Pagnol. Ces demandes de dérogations sont logiques.

-6 CE1 à 12

-3 CE2 à 25

-3 CM1 À 24 OU 25

-3 CM2 À 20 OU 21

Les effectifs de chaque niveau feront l'objet d'un réajustement constant afin de pouvoir alerter les autorités compétentes si les effectifs n'évoluaient pas conformément aux prévisions. La carte scolaire sera réajustée au mois de juin. Nous mettrons tout en œuvre pour éviter les désagréments rencontrés à la rentrée dernière. Une ouverture ou une fermeture de classe au cours de la première semaine de classe est inconfortable pour tout le monde.

**Prochain conseil d'école prévu le Mardi 11 Juin à 18h30.**